

Bientraitance

Public

Professionnels du secteur social, médico-social, sanitaire.

Prérequis

Aucun.

Objectifs

Connaître la législation qui encadre la notion de maltraitance.
Définir et repérer la maltraitance en institution.
Évaluer les pratiques pour promouvoir la bientraitance.
Proposer des actions préventives.

Programme (adaptable en fonction de vos besoins)

Définition juridique de la maltraitance et de la vulnérabilité

- L'obligation de protection, l'obligation d'information des autorités.
- Renforcement du droit des usagers.
- Les orientations prioritaires de la politique nationale en matière de lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance.

Définition de la maltraitance institutionnelle

- Les différentes situations concernées par la maltraitance en institution.
- Les facteurs de risque de la maltraitance.
- Maltraitance et bientraitance en institution.

Actions préventives et curatives

- L'individualisation de la prise en charge.
 - Vigilance, évaluation, partenariat.
-

Méthodes et modalités pédagogiques

En présentiel.

Recueil des attentes.

Tour de table.

Pédagogie active, centrée sur l'apprenant et ses expériences issues du terrain (apports théoriques et pratiques, mises en situation).

Échanges avec le groupe et construction de savoirs.

Analyse de cas concrets.

Modalités et délai d'accès

Modalités et délai d'accès à la formation : ces informations sont transmises aux apprenants par l'employeur en amont de la formation.

Délai de mise en place de la formation : 10 jours minimum à partir de la planification des dates.

INTRA/Sur-Mesure

Durée : 3 jours (21 heures)

Intra

Lieu : dans votre structure

Dates et coût : nous contacter.

Sur-mesure

Vous souhaitez adapter ce programme à vos besoins ? Contactez notre équipe pédagogique dont la spécialité est la conception de solutions de formation sur-mesure.

Animation

Formatrice.s (juriste et/ou psychologue et/ou infirmière).

Nombre de participants

Min : 3 | Max. : 12

Modalités d'évaluation

Evaluation de l'atteinte des objectifs en début et en fin de formation.

Evaluation de satisfaction.

Votre contact

Pôle Formation Continue, Conseil et VAE

Hélène TESSON

02 47 62 33 36

formation.continue@its-tours.com

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, vous pouvez adresser vos questions à l'adresse : referent.handicap@its-tours.com

N° de Déclaration d'Activité : 24 37 00082 37

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'État.

Mise à jour du 18/12/25 v3